



Plan d'action pour les plantes terrestres et les phytoravageurs étrangers envahissants

Afin de trouver une solution à la menace croissante que posent les végétaux et les phytoravageurs envahissants au Canada, le gouvernement du Canada et ses partenaires ont mis sur pied un plan d'action dans le but de :

- renforcer les programmes actuels;
- déterminer quels sont les écarts et mettre sur pied de nouvelles initiatives;
- coordonner les efforts des agences et organismes partenaires à l'échelle fédérale, provinciale et locale.



Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial pour les plantes terrestres et les phytoravageurs a été créé pour lutter contre l'introduction de végétaux et de phytoravageurs envahissants et leurs incidences. Le groupe est composé de représentants :

- de ministères et d'organismes fédéraux;
- de ministères provinciaux de l'agriculture, des forêts et des ressources naturelles;
- d'administrations municipales;
- d'universités;
- de groupes de l'industrie.



Initiatives clés

Leadership et coordination

Créer un conseil national sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour établir les priorités, coordonner les activités et recueillir des renseignements sur la gestion des EEE.

Lois et règlements

Mettre sur pied un cadre législatif fédéral et provincial qui s'appuie sur les mandats et activités des organisations partenaires pour réglementer les activités qui pourraient mener à l'introduction de végétaux et de phytoravageurs étrangers envahissants.

Un cadre de travail canadien sur les végétaux envahissants sera mis sur pied pour empêcher l'introduction de végétaux envahissants et lutter contre ceux qui sont déjà établis.

Sciences

Améliorer la prestation de conseils, la surveillance et la gestion de l'information afin de :

- faciliter l'évaluation des risques;
- classer les activités par ordre de priorité;
- appliquer des mesures d'intervention en cas d'invasion de végétaux ou de flambée de phytoravageurs.

Mettre en place, en partenariat avec d'autres professionnels scientifiques, un réseau et une stratégie de surveillance des EEE ainsi que des compétences spécialisées et une capacité de laboratoire accrue.



Analyse des risques

Travailler de concert avec les partenaires nationaux et internationaux afin d'améliorer les méthodes et les programmes d'évaluation des risques dans le but d'empêcher de nouvelles introductions d'EEE. Les activités comprennent, entre autres :

- l'institution de méthodes pour analyser les voies d'accès;
- l'amélioration des techniques de collecte de données;
- l'organisation d'ateliers de formation;
- le renforcement des contrôles à la frontière et la mise en oeuvre d'initiatives de confinement après l'entrée;
- la mise sur pied de mesures d'intervention en cas d'urgence pour lutter contre les EEE nouvellement introduites;
- l'étude des outils d'analyse des risques qui permettraient de prédire le pouvoir envahissant de nouvelles espèces végétales.

Éducation et sensibilisation du public

Coordonner les activités liées à l'éducation et à la sensibilisation du public au sein des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin de promouvoir les lignes directrices relatives à l'importation, au transport et à la vente de végétaux et de produits d'origine végétale.

Coopération internationale

Partager les renseignements sur les ravageurs, les évaluations du risque et les résultats de recherche avec les gouvernements étrangers et élaborer des politiques harmonisées pour prévenir le déplacement des EEE à l'échelle internationale, tout en facilitant le mouvement des marchandises.

Créer des politiques et des normes harmonisées pour la prévention, la détection et la gestion des EEE.

Appuyer les initiatives actuelles et les nouvelles pratiques de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes et de la Convention internationale pour la protection des végétaux afin de réduire le déplacement des EEE à l'échelle internationale.

La collaboration du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux, d'administrations municipales, de représentants des Premières nations, de groupes de l'industrie, de groupes bénévoles et des Canadiens est essentielle au succès du plan d'action.